



Types de qualification et parcours professionnels des diplômé e s en sciences du sport. L'exemple des diplômé e s (2010-2014) de la faculté des sciences du sport de Strasbourg

Anne Benoit, Sandrine Knobe, Lilian Pichot

► To cite this version:

Anne Benoit, Sandrine Knobe, Lilian Pichot. Types de qualification et parcours professionnels des diplômé e s en sciences du sport. L'exemple des diplômé e s (2010-2014) de la faculté des sciences du sport de Strasbourg. CEREQ Echanges, 2019. hal-02486409

HAL Id: hal-02486409

<https://hal.science/hal-02486409>

Submitted on 20 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Types de qualification et parcours professionnels des diplômé·e·s en sciences du sport.

L'exemple des diplômé·e·s (2010-2014) de la faculté des sciences du sport de Strasbourg

*Anne Benoit, Sandrine Knobé et Lilian Pichot**

La rentrée 2018-2019 s'est caractérisée par une forte hausse des inscriptions à l'université toutes filières confondues (+7,4 % par rapport à l'année précédente) (MESRI, 2018). Si toutes les disciplines sont concernées par cette hausse, elle s'est avérée encore plus importante pour les STAPS¹ (+9,4 %) avec 17 100 nouveaux·elles étudiant·e·s. L'augmentation constante des effectifs de cette filière ces dernières années² rend d'autant plus nécessaire l'étude du devenir professionnel de ces étudiant·e·s. Dans un contexte socio-économique marqué par un fort taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans, une meilleure connaissance des processus d'insertion professionnelle, des phases de transition école-travail et des liens entre types de qualification et parcours professionnels, semble primordiale.

Le domaine des sciences du sport est à cet égard un terrain d'étude intéressant car, outre la forte inflation scolaire qui le caractérise ces dernières années, il a opéré progressivement une diversification de son offre de formation présentant des formations professionnelles. Cette professionnalisation de l'offre de formation facilite-t-elle l'insertion professionnelle dans le secteur des activités physiques et sportives ? Suffit-elle à pourvoir les diplômé·e·s des compétences requises par les employeurs dans ces secteurs d'activité ? Cette dernière question se pose particulièrement dans le domaine d'emploi de l'intervention en activités physiques et/ou sportives où des qualifications spécifiques – brevets fédéraux ou d'état – constituent parfois des prérequis indispensables. À l'inverse, certain·e·s étudiant·e·s cherchent à consolider leur formation spécifique en activités physiques et sportives avec des qualifications hors du domaine strictement sportif (en management, ressources humaines, commerce, nutrition, kinésithérapie, etc.). D'autres encore, pourvus de diplômes initiaux dans l'enseignement supérieur extérieurs au domaine sportif, viennent compléter leur formation par un diplôme spécialisé dans le champ sportif.

Ainsi, nous nous demandons si les parcours de formation dans l'enseignement supérieur – comme les doubles diplômes ou les parcours combinant plusieurs types de qualification – facilitent l'accès à l'emploi et ce, de manière qualitative, c'est-à-dire dans une forme d'adéquation formation-emploi reconnue. Les niveaux et types de diplômes pèsent-ils sur l'insertion professionnelle ? Existe-t-il d'autres facteurs, extra-scolaires, déterminant une insertion professionnelle satisfaisante ? Dans quelle mesure les relations sociales et professionnelles acquises avant, pendant ou après les études favorisent l'accès à l'emploi et l'évolution dans la carrière ? C'est à ces questions que nous essayons de répondre à travers une recherche locale menée entre 2016 et 2019 auprès de diplômé·e·s (2010-2014) de la faculté des sciences du sport de Strasbourg.

L'employabilité des diplômé·e·s reposant sur l'appréciation de leurs compétences (Demailly, 1994 ; Dubar, 2001 ; Bauger, Aubel, Faber & Pichot, 2004), nous nous attarderons ici sur le jugement social rétrospectif porté par ces derniers·ères sur des propriétés et des ressources bien identifiées : la valeur

* Université de Strasbourg, faculté des sciences du sport, laboratoire Sport et sciences sociales ; anne.benoit@unistra.fr, knobé@unistra.fr, pichot@unistra.fr.

¹ STAPS : sciences et techniques des activités physiques et sportives.

² Les étudiant·e·s néo-arrivant·e·s de cette filière universitaire sont passé·e·s de 7 229 en 2007-2008 à 17 100 en 2017-2018 (Kabla-Langlois, Rosenwald, 2018).

attribuée aux diplômes possédés, l'expérience acquise et les capacités développées lors des stages pendant les études, les contacts professionnels et les relations sociales utiles, créés au cours de la pratique sportive, des expériences vécues lors de formations en alternance, l'ensemble de ces relations, y compris familiales, jouant un rôle d'intermédiation entre l'employeur et le diplômé. Il s'agit là de la perception des possibilités professionnelles, des anticipations de choix d'emplois, des espérances, des croyances et des représentations liées à un potentiel perçu. Ainsi, la compétence s'est progressivement étendue aux capacités ou aptitudes détenues et reconnues aux individus (Monchatre, 2010) qui leur permettent non seulement d'accéder au premier emploi à la sortie des études, mais aussi d'évoluer dans leur parcours professionnel.

Prenant acte de l'allongement de la formation initiale (Ferry, 2016) et de la multi-possession de qualifications pour certain·e·s diplômé·e·s (Baker, Loughren & Crone, 2014), l'analyse s'empare des types de parcours de formation (Pollien, 2010) – linéaires versus hybrides – et des parcours de vie au cours desquels les étudiant·e·s expérimentent et acquièrent des compétences génériques et spécifiques dans la sphère éducative et dans d'autres sphères connexes. Elle esquisse des types de parcours professionnels que les seules propriétés inhérentes aux cursus suivis et aux diplômes obtenus ne sauraient expliquer. Dans le parcours des diplômé·e·s, des compétences et des ressources (Vergnies & Giret, 2015) acquises au cours de leurs expériences socialisatrices, associatives, extra-scolaires jalonnent et façonnent les parcours de vie (Bessin, 2009).

1. Une étude auprès des diplômé·e·s (2010-2014)

Nos analyses prennent appui sur une recherche locale menée entre 2016 et 2019 comprenant un volet quantitatif et un volet qualitatif. Les diplômé·e·s de la faculté des sciences du sport de Strasbourg de 2010 à 2014, titulaires de diplôme de niveau bac+2 (DEUST³) à bac+5 (master) ont été interrogé·e·s. Au final, les résultats reposent sur le traitement statistique de 446 questionnaires complétés par des diplômé·e·s et sur l'analyse de contenu thématique d'entretiens semi-directifs téléphoniques réalisés auprès de 48 diplômé·e·s. La combinaison des techniques de recueil de données quantitatives et qualitatives (Mahlaoui, 2015) vise à relever les propriétés objectives des diplômé·e·s (caractéristiques des diplômes, situation d'emploi), et saisir aussi les subjectivités des acteurs·rices, qui permettent d'éclairer les choix – ou les non choix – des orientations de formation et les chemins individuels d'accès aux emplois et de parcours professionnels.

L'enquête par questionnaire, administrée en ligne de mars à juin 2016, a été adressée aux diplômé·e·s des formations proposées par la faculté des sciences du sport, soit un total de 864 diplômé·e·s enquêté·e·s (cf. tableau 1). 51,6 % des diplômé·e·s de la période, dont un peu plus de femmes⁴, ont complété le questionnaire.

³ DEUST : diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques. Il s'agit d'un diplôme de niveau bac+2 en alternance dont une part importante du temps de formation s'effectue en entreprise/établissement (stage, contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation).

⁴ Elles sont 49,4 % parmi les répondant·e·s alors qu'elles ne sont que 47,3 % dans l'échantillon initial des destinataires (différence non significative statistiquement).

Tableau 1 • échantillon des diplômé·e·s interrogé·e·s par questionnaire

Formations STAPS par niveau de diplôme	Nombre de diplômé.e.s enquêté.e.s	Nombre de répondant.e.s (en % des enquêté.e.s)
Deust	245	121 (49.4 %)
Licence professionnelle	38	36 (94.7 %)
Licence	279	70 (25.1 %)
Master	302	219 (72.5 %)
Total	864	446 (51.6 %)

En complément de ces premières données quantitatives, nous avons procédé en mars et avril 2019 au recueil d'entretiens semi-directifs avec 48 diplômé·e·s (voir tableau 2) visant à mieux appréhender les traits saillants du processus d'insertion et d'évolution professionnelle. Ces données qualitatives permettent de préciser les perceptions et les représentations qu'ont les diplômé·e·s de la contribution de la formation et/ou des diplômes à l'accès à l'emploi et à la nature de l'emploi occupé.

Tableau 2 • répartition des entretiens semi-directifs réalisés avec les diplômé·e·s⁵

Formations STAPS par niveau de diplôme	Nombre d'entretiens	
	<i>hommes</i>	<i>femmes</i>
Deust (total)	4	12
Activités physiques sportives et de loisirs pour les publics seniors (APSL seniors)	0	3
Activités physiques et sportives et inadaptations sociales	2	3
Métiers de la forme	1	2
Sport adapté	1	4
Licence professionnelle Commercialisation des produits et services sportifs (CPSS)	3	0
Licence (total)	8	9
Activités physiques adaptées et santé (APAS)	3	3
Entraînement	3	3
Management du sport	2	3
Master (total)	9	3
Activités physiques adaptées et santé, ingénierie et développement (APAS)	1	1
Entraînement sport et santé	4	0
Marketing et gestion du sport (MGS)	4	2
TOTAL	24	24

Pour rendre compte des possibles effets des parcours de formation, nous avons distingué trois types de parcours : (1) les titulaires de diplômes STAPS exclusivement, (2) les titulaires de diplômes STAPS et d'autres qualifications académiques et (3) les titulaires de diplômes STAPS et d'autres qualifications non-académiques. Par non-académiques, nous entendons les certifications sportives délivrées par le ministère des Sports et les fédérations sportives. En considérant l'ensemble des répondant·e·s au questionnaire, l'on constate que la part des diplômé·e·s faisant état de qualifications plurielles s'élève à un peu moins de 40 %. Le profil majoritaire reste ici celui d'un parcours de formation spécifique en sciences du sport (62,1 %) (voir tableau 3). Tenant compte de cette indication, nous analyserons plus en détail les parcours et situation d'emploi de ces diplômé·e·s au profil de qualification différencié.

⁵ Nous n'avons volontairement pas interrogé les diplômé·e·s de la filière éducation et motricité dont le parcours d'insertion professionnelle est fléché par le passage du concours du CAPEPS (certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive).

Tableau 3 • profil des qualifications détenues (n=446)

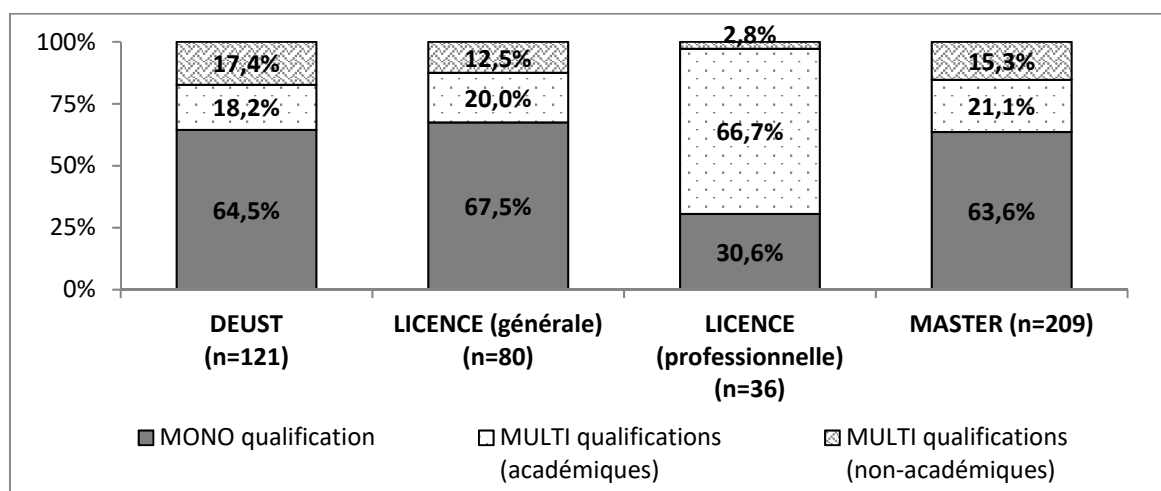
	Effectifs	%
Une ou plusieurs qualifications en Staps	276	61.9 %
Une ou plusieurs qualifications en Staps et autres qualifications de l'enseignement supérieur	106	23.8 %
Une ou plusieurs qualifications en Staps et une qualification Jeunesse et Sport ou formations fédérales	58	13 %
Une ou plusieurs qualifications en Staps et qualification non universitaire	6	1.3 %
Ensemble	446	100 %

Nos analyses tiennent compte de cette possible multi-possession de diplômes et s'intéressent également à la valence « sportive » qui caractérise les emplois occupés et qui nous semblait primordiale notamment dans les ressentis ou les ressentiments qu'elle est susceptible d'engendrer.

2. Les profils de qualification et l'emploi

Au 1^{er} janvier 2016, 79,8 % des 446 répondant-e-s occupent un emploi alors que les autres diplômé-e-s sont soit en poursuite d'études (11,7 %) soit sans emploi (8,5 %). Parmi ceux-celles qui sont en emploi (n=356), 21,5 % exercent dans le secteur associatif, 38,1 % dans le secteur privé marchand et 40,4 % dans le secteur public. Dans 89 % des cas, l'emploi est occupé à temps plein. Et il s'agit d'un CDI pour 68,5 % des répondant-e-s en emploi. 54,5 % des diplômé-e-s en emploi ont un statut d'employé-e, 33,5 % de cadre, 7,7 % de profession intermédiaire et 4,3 % de profession libérale. Les principales professions déclarées sont celles d'éducateur-trice (18,5 %), de professeur-e d'EPS (16,8 %), de commercial-e (14,3 %) et de cadre commercial-e (6,7 %). Ces professions correspondent bien aux principaux débouchés professionnels des filières de formation de la faculté des sciences du sport de Strasbourg.

Des spécificités s'observent selon le type de qualifications détenues (voir graphique 1).

Graphique 1 • profil de qualification et niveau de diplôme

La multi-qualification prend des significations différentes correspondant à des logiques d'insertion liées aux réalités des secteurs professionnels visés. Elle est par exemple surreprésentée dans les filières entraînement sportif et commerce du sport. Les diplômé-e-s de la filière entraînement sportif

possèdent bien souvent des certifications sportives fédérales ou d'État complémentaires à leur diplôme STAPS. Ces certifications spécialisées sont requises pour accéder plus facilement aux emplois d'intervention et d'encadrement dans le « mouvement sportif » (clubs, fédérations, etc.)⁶. Certain·e·s diplômé·e·s de la filière APAS déclarent aussi posséder, en plus du diplôme STAPS, des diplômes sportifs ou professionnels spécifiques (BNSSA⁷, BEESAN⁸ et/ou un diplôme d'université (DU) liés à une pathologie).

D.S., enseignant en APAS depuis 2008, titulaire d'une licence APAS (2008) puis d'une licence entraînement (2010), du BNSSA et du BEESAN, déclare : « *La licence entraînement est un complément nécessaire pour mon métier, vrai plus au niveau technique* ». Quant au BNSSA, « *il est indispensable pour exercer dans le secteur des APAS. Il est très utile dans mon métier, et dans ma structure, il faut l'avoir pour être recruté* ».

Les diplômé·e·s de la licence professionnelle CPSS ont majoritairement une formation initiale de niveau bac+2 (BTS et DUT), acquise dans d'autres organismes de formation et spécialisée principalement dans le commerce et le management. Ces diplômé·e·s viennent ensuite en STAPS se spécialiser dans le secteur du commerce du sport.

R. G., diplômé de la licence professionnelle CPSS, actuellement responsable de rayon chez Leroy Merlin : « *Mon expérience avec un total de 5 années en alternance pendant mes études parle pour moi, pendant le BEP et le bac pro j'ai travaillé 2 ans chez Shop Center Sport, pendant le BTS MUC et la licence pro, j'ai fait 3 ans chez Jog'R [...] C'est mon parcours qui intéresse les employeurs, mon profil opérationnel, mon passé de sportif, de volleyeur, la licence pro spécialisée dans le sport [...] aujourd'hui je suis chassé par des cabinets de recrutement sur LinkedIn, une fois par mois, un cabinet de recrutement me contacte pour des postes de responsable de magasin, [...] dernièrement Intersport Saint-Dizier, un petit magasin avec 30 salariés.* »

Les diplômé·e·s du DEUST APSL seniors (bac+2) sont aussi plus nombreux·ses à compléter leur cursus par une qualification non-académique. Il s'avère que la seule détention du DEUST ne permet pas à certain·e·s d'entre eux·elles de s'insérer immédiatement sur le marché du travail. Ils·elles sont seulement 73,7 % (contre 79,8 % de l'ensemble de la population interrogée) à être en emploi et 26,3 % à déclarer poursuivre des études.

St.S., diplômée en DEUST APSL seniors (2013) indique « *avoir plusieurs diplômes est une nécessité pour intervenir. Si je n'avais pas eu mon diplôme fédéral de marche nordique, je ne pourrais pas enseigner la marche nordique* ».

Plus d'un diplômé·e sur deux (57,3 %) revoit son projet professionnel au cours de son parcours de formation. Les métiers les plus ciblés en début de formation sont celui d'animateur·trice ou d'éducateur·trice sportif·ve (29,9 %), celui de professeur·e d'EPS (24,2 %) et les métiers en lien avec le commerce ou le marketing (19,9 %). Pour plus de la moitié des répondant·e·s, ce sont donc des métiers en lien direct avec le sport qui sont visés en rapport avec les spécificités de cette filière de formation. Par-delà les emplois occupés en sortie de formation, il importe de connaître les facteurs impactant les parcours professionnels sur une plus longue temporalité.

⁶ En France, le cadre d'intervention dans les activités physiques et sportives est réglementé par la loi.

⁷ BNSSA : brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique.

⁸ BEESAN : brevet d'état d'éducateur sportif aux activités de la natation, remplacé depuis le 1^{er} janvier 2013 par le BPJEPS AAN (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, activités aquatiques et de la natation).

3. Des accès à l'emploi contrastés

Pour 54,2 % des diplômé·e·s actuellement en emploi, l'emploi actuel constitue le premier emploi. Ce dernier est en lien direct avec le sport et en contrat à durée déterminée pour 52,6 % des diplômé·e·s ; occupé à temps plein pour plus des trois quarts d'entre eux·elles, il correspond à un poste d'employé·e dans une proportion identique. À l'exception des titulaires du Deust métiers de la forme recrutés immédiatement en CDI sur un marché caractérisé par un déficit de main-d'œuvre qualifiée, le premier emploi peut faire l'objet de luttes et d'ajustements pour être décroché⁹. De quelles manières les diplômé·e·s y accèdent-ils·elles ? Près de 35 % des diplômé·e·s affirment l'avoir obtenu dans la continuité du stage de fin d'études. Pour autant, le stage ne constitue pas un levier systématique d'accès à l'emploi et certain·e·s diplômé·e·s invoquent le peu d'offres d'emploi comme difficulté à l'accès à l'emploi.

A.M., diplômé du master entraînement (2011) : « *Il n'y a pas d'offres dans le secteur. Il faut les chercher. Il faut envoyer des mails [...] Il n'y a pas le choix, il faut faire des candidatures spontanées* ».

L'accès au premier emploi dépend d'une combinaison d'éléments qui le favorise ou le freine. La situation s'avère différente en fonction des filières spécifiques de formation et surtout des secteurs d'emploi visés. Dans le domaine du marketing ou du commerce, l'insertion semble rapide, dès l'obtention du diplôme. Parfois, l'emploi n'est pas en lien direct avec le sport, de manière subie ou choisie.

A.C., diplômé du master MGS en 2010, témoigne sur les conditions qui lui ont permis d'accéder rapidement à son premier emploi : « *Je faisais partie d'un club d'athlétisme présidé par le président du comité départemental du Bas-Rhin ; il savait que je venais de terminer mes études et que j'étais de retour de la Nouvelle-Zélande ; mon profil les a intéressés, j'ai eu de la chance [...] en plus, la prof d'athlé en STAPS travaillait avec le comité, donc c'est ce réseau qui a fonctionné.* »

Dans les filières de l'entraînement, mais aussi de l'intervention dans le secteur du médico-social, les difficultés d'accès à un premier emploi sont plus prononcées.

E.P., titulaire du master entraînement (2012) : « *Je suis arrivé au RCS [Racing Club de Strasbourg] via mes stages de M1 et de M2. Je faisais de la préparation physique. J'y suis resté ensuite bénévolement (pendant 3 ans) et en même temps j'étais maître d'internat. En 2016, j'ai été embauché au RCS comme préparateur physique.* »

Le marché de l'emploi dans ces secteurs est pourvoyeur de moins de postes en général, mais aussi de moins d'emplois à temps plein et avec des perspectives de contrat à durée indéterminée faibles. Cette réalité semble inhérente aux structures associatives au sein desquelles la professionnalisation est inachevée (Chevalier et Fleuriel, 2008 ; Falcoz et Walter, 2009 ; Marsault, Pichot & Pierre, 2016). Souvent, dans ces situations les diplômé·e·s optent pour l'acquisition de compétences extra-universitaires (comme un brevet fédéral par exemple) ou obtiennent un emploi non spécifiquement sportif.

Ainsi, ce premier emploi, généralement en CDD, peut se conclure par un CDI après quelques mois d'activité. Dans le secteur du commerce notamment cette stabilisation est fréquente. Mais ce premier emploi est souvent une première étape d'acquisition d'expérience, un poste d'attente avant l'obtention de l'emploi véritablement convoité, voire une nécessité économique où les choix sont

⁹ Le délai d'accès au premier emploi est supérieur à 6 mois pour 38,9 % des 131 répondant·e·s et considéré comme difficile d'accès par un tiers des répondant·e·s (32,3 %).

contraints. Le premier emploi revêt alors des significations différentes et renvoient à des sentiments contrastés chez les diplômé-e-s.

J.D., diplômé du master MGS en 2013, commercial pour le club sportif professionnel de basket-ball de Boulazac : *« J'ai été recruté d'abord en CDD pendant 2 ans et maintenant cela fait 2 ans et ½ que je suis en CDI. »*

Par contraste, J.S., titulaire de la licence entraînement (2011), a multiplié les emplois bénévoles et en CDD depuis l'obtention de son diplôme : éducateur sportif, surveillant dans une école, employé polyvalent dans un centre de loisirs, plusieurs postes de contractuel dans la fonction publique territoriale pour la gestion d'équipements sportifs depuis 2015 (date de l'obtention du concours du CTAPS¹⁰). Il déclare : *« Il est difficile de convaincre les recruteurs pour être embauché après la licence. Et également après l'obtention du concours de CTAPS. Il faut passer par des expériences contractuelles [...] ». Titularisé à la fin 2019, il espère « acquérir de l'expérience conséquente de 3 à 5 ans sur [son] poste. Pour le moment, mon expérience est trop hachée. Même si d'avoir bougé peut aussi être une force. À moyen/long terme, pourquoi pas devenir chef de service des sports dans une collectivité ».*

Ces ressentis tantôt positifs, tantôt négatifs sont aussi à mettre en lien avec l'ensemble du parcours professionnel – de quelques années au moment de l'enquête qualitative de 2019. Et ce n'est pas tant le nombre d'emplois occupés depuis la sortie de formation, que les significations revêtues par les changements d'emplois, qu'il convient de révéler. Notre étude qualitative fait ressortir deux principaux cas de figure : d'un côté, les changements subis, qui relèvent des contraintes du marché du travail, essentiellement par l'arrivée en fin de contrat à durée déterminée ; de l'autre, les changements souhaités, et parfois construits, dans une optique de progression de carrière. Selon les filières de formation, le niveau de qualification et le secteur d'insertion, l'un des deux cas de figure est plus ou moins majoritaire.

P.K., diplômée d'un DEUST Sport adapté (2014) et d'une licence en sciences de l'éducation (2015), occupe en premier emploi un poste d'éducatrice sportive pendant trois semaines à temps plein. Elle enchaîne ensuite les emplois en CDD, d'une durée de quelques semaines à plusieurs mois, et ce, dans plusieurs structures différentes. Elle obtient finalement un CDI en 2017 dans le milieu hospitalier, toujours en tant qu'éducatrice sportive.

Le parcours de J.-F. K., diplômé du master MGS en 2011, actuellement formateur pour jeunes adultes en situation d'échec scolaire, est significatif d'un parcours professionnel marqué par une réorientation totale 4 années après l'obtention de son master : *« Après mes deux années chez Tourpagel (2012 et 2013), je ne supportais plus les chiffres, j'en avais ras-le-bol [...] j'ai fait plein de petits boulots et ensuite j'ai cherché à me réorienter et j'ai repris mes études en 2015 avec cette licence en alternance (gestion des ressources humaines) et je suis devenu formateur à l'École de la 2^e chance [...] je me plais dans mon métier de formateur, d'ailleurs je ne suis pas sûr de vouloir me rediriger vers le sport ».*

La prise en compte d'une perspective temporelle de plusieurs années et la possibilité de retracer la succession des emplois occupés tout en ayant le ressenti des diplômé-e-s au sujet de leur choix apportent des informations précieuses dans la compréhension des facteurs déterminant les parcours professionnels.

¹⁰ CTAPS : conseiller territorial des activités physiques et sportives.

4. Des parcours multiples et différenciés

Les ancien·ne·s diplômé·e·s soulignent avec force la satisfaction qu'ils-elles ressentent d'avoir suivi leur formation en sciences du sport. Même lorsqu'ils-elles s'insèrent dans des domaines parfois très éloignés du sport, ou qu'ils-elles se reconvertissent ultérieurement dans d'autres domaines, ils-elles estiment que leur formation en Staps a été bénéfique. Les diplômés en alternance (Deust, Licence professionnelle) et les stages en master de longue durée (6 mois) sont particulièrement appréciés pour les mises en situations pratiques et les échanges avec des professionnel·le·s de terrain.

C.C., diplômée de Deust activités physiques et sportives et inadaptation sociale (2013) considère que *« l'accès au terrain en permanence au cours du Deust est le point fort de la formation, comme d'avoir des intervenants professionnels qui partagent leur expérience. La connaissance des différents types de publics, en milieu carcéral, dans le domaine social ou dans le handicap, est primordial pour trouver un emploi dans ce secteur »*.

Et plus encore que les connaissances et les expériences acquises au cours de la formation, c'est le réseau relationnel développé pendant les années d'études et au cours des stages qui constitue un levier fort d'insertion et d'évolution dans l'emploi. Les offres d'emploi sont par exemple directement relayées dans un cercle d'interconnaissances sans passer par une publication officielle ou parfois les candidat·e·s potentiel·le·s sont contacté·e·s en amont avant même que le poste soit libéré. L'ensemble des secteurs d'emploi semblent ici concernés, car tant dans le milieu sportif associatif, que dans le médico-social ou le commerce, des réseaux spécifiques de contacts entre diplômé·e·s et professionnel·le·s existent. Les diplômé·e·s s'appuient également sur des ressources plus personnelles liées à leur relations familiales et/ou amicales.

P.S., diplômée de la licence STAPS Management du sport (2014), identifie le moyen d'accéder à son premier emploi stable : *« L'entreprise dans laquelle j'ai obtenu mon premier CDI était une entreprise où travaillait ma cousine, c'est comme ça que j'ai obtenu le poste de chargée de clientèle et d'assistante commerciale. »*.

L'engagement bénévole dans le milieu sportif offre aussi à certain·e·s diplômé·e·s des opportunités. Parfois, il s'agit d'occasions « tremplins » comme la possibilité de réaliser un service civique à l'issue du diplôme pour acquérir une première expérience, et, dans certains cas, il s'agit d'opportunité d'accès à des emplois stables.

La seule prise en compte du ou des diplômes possédés n'explicite pas de manière fiable ni l'accès à l'emploi, ni le parcours réalisé par la suite. La compréhension de ce dernier nécessite de mieux appréhender le sens donné aux diplômes dans le parcours. Le plus fréquemment le choix de la formation s'effectue en fonction du secteur d'emploi visé : par exemple le commerce ou la gestion dans le sport pour la licence professionnelle ou le master MGS.

C.S., diplômée du master MGS (2010), actuellement responsable marketing chez SATD (entreprise commercialisant des équipements sportifs pour les collectivités locales) : *« Lors de mon stage de fin d'année en master 2 au Stade de France, j'avais déjà postulé pour un poste de chargée marketing commercial chez SATD, ils ont pris un garçon avec plus d'expérience que moi, mais pendant mon année à l'étranger [en Nouvelle-Zélande], le directeur m'a rappelée pour me dire qu'il voulait me recruter [...] en tant que handballeuse et basketteuse, je connaissais bien SATD, qui plus est je suis une locale, mon père est originaire d'un village du coin, il faut dire aussi qu'ils ont dû mal à recruter, au fond de la vallée, ça n'attire pas les foules. »*

D'autres fois, les objectifs évoluent avec l'expérience professionnelle, la confrontation aux conditions de travail dans certains secteurs ou les ambitions d'évolution tant en termes de responsabilité dans l'activité proprement dite que de niveau de rémunération. De manière plus ou moins formalisée dès

l'entrée en formation, les diplômes obtenus dans le domaine des sciences du sport permettent ensuite des parcours hors sport.

R.G., titulaire de la licence professionnelle CPSS (2014), à l'origine vendeur d'articles de sport, commente ainsi son parcours : *« Je voulais monter en compétences, et l'opportunité de rentrer chez Leroy Merlin me le permettait ; j'avais la possibilité d'animer une équipe, aujourd'hui je manage 6 personnes et j'avais envie de découvrir une grande entreprise. »*

Dans certains cas aussi, les sciences du sport sont choisies sciemment pour l'aspect pluridisciplinaire de la formation et le côté attrayant d'études mêlant théorie et pratique de sports. Mais dès le départ, l'objectif professionnel n'est pas en lien direct avec les débouchés *a priori* attendus. Certains métiers comme professeur des écoles, pompier ou gendarme peuvent constituer le but visé dès le début des études. La formation en sciences du sport représente alors une forme d'étape intermédiaire, de marchepied vers ces métiers. La pluridisciplinarité, mais aussi les aspects pédagogiques et de mise en pratique sont de véritables atouts pour la réussite à ce type de concours (Knobé & Schorlé-Stefan, 2012).

M.F., titulaire d'une licence APAS et d'un master MEEF : *« Être professeur des écoles était mon premier projet. La licence APAS m'a été très utile pour préparer le CRPE [concours de recrutement de professeurs des écoles]. »*

Les parcours professionnels semblent parfois sinueux dans la mesure où sur une période de quelques années se succèdent plusieurs emplois, quelques fois très différents les uns des autres. Cette succession renvoie là aussi à deux grandes tendances évoquées plus haut. La première est celle qui caractérise les parcours de « galère » et d'instabilité sur le marché du travail, liée à la difficulté d'obtention d'un CDI. Le domaine de l'intervention sportive, que ce soit dans le secteur de l'entraînement ou de l'activité physique adaptée, semble particulièrement concerné par ce type de parcours.

C.B. diplômé·e en DEUST seniors et en licence professionnelle métiers du tourisme et des loisirs sportifs, explique clairement : *« J'ai changé d'emploi à plusieurs reprises, mais toujours parce qu'il s'agissait de CDD qui arrivaient en fin de contrat. »* De 2012 à 2017, elle a occupé 5 emplois différents, jusqu'à obtenir son premier CDI en tant que directrice d'une association sportive.

Pour d'autres diplômé·e·s le CV montre également de nombreux emplois occupés, mais selon une logique toute différente, liée à une volonté de progression en responsabilité et/ou en rémunération. L'instabilité n'est pas en cause ici puisque ces diplômé·e·s quittent principalement des emplois en CDI pour en obtenir d'autres toujours en CDI.

C.H., titulaire de la licence professionnelle CPSS, chargé du suivi clientèle chez Cannondale (2014) : *« Depuis le temps que je travaillais là-bas, je m'investissais énormément, mais je n'étais pas reconnu, aucun avantage en nature, les frais de déplacement pas pris en charge, aucune perspective d'avenir, même si j'avais le titre de responsable client, j'ai quitté pour Cannondale à Bâle en Suisse pour faire le même métier mais avec des missions élargies et une perspective pour diriger le service clients (25 personnes). »*

Conclusion

L'enquête par questionnaire montre que les multi-diplômé-e-s non-académiques sont ceux-celles qui déclarent plus souvent une inadéquation entre formation et emploi (31,3 % de ces diplômé-e-s considèrent que leur emploi n'est pas en adéquation avec leur domaine de formation contre 19,5 % pour l'ensemble de la population). Les diplômé-e-s exclusivement STAPS estiment occuper un emploi en lien direct avec le sport tandis que 50 % des multi-diplômé-e-s académiques déclarent occuper un emploi en lien indirect ou sans aucun lien avec le sport. La diversification des domaines de compétences offre des possibilités d'emploi plus étendues vers d'autres univers professionnels.

La perception que les diplômé-e-s ont de la multi-possession de diplômes semble distinguer les trois types de diplômé-e-s. La possession de plusieurs diplômes n'est pas un facteur déterminant pour trouver un emploi d'après les diplômé-e-s exclusivement STAPS (70,9 %). Selon les multi-diplômé-e-s académiques, elle favorise l'insertion professionnelle (27,3 %). Et elle est indispensable pour trouver un emploi du point de vue des multi diplômé-e-s non-académiques (27,1 %). Comme nous l'avons vu, ces variations de perception correspondent à des logiques de formation, d'insertion et d'évolution professionnelles spécifiques selon les domaines d'emploi. Les capacités qu'ont les diplômé-e-s à établir, maintenir et activer, de manière différée dans le temps, des contacts durables acquis pendant les expériences et les stages, offrent un éventail de possibles, d'évolutions professionnelles et de rebonds autant vers d'autres secteurs professionnels que dans le sport.

Références bibliographiques

- Baker, C., Loughren, E., & Crone, D. (2014). *Employability of Graduates in Sport Needs Analysis. Final Report*. UK, University of Gloucestershire.
- Bauger, P., Aubel, O., Faber, C., & Pichot, L. (2004). Définir les compétences : un enjeu pour l'emploi sportif. *Travail et Emploi*, 99, 99-108.
- Besssin, M. (2009). Parcours de vie et temporalités biographiques : quelques éléments de problématique. *Informations sociales*, 156(6), 2-21.
- Chevalier, V., & Fleuriel, S. (2008). Travail bénévole et marché du travail sportif. *Les Mondes du travail*, 5, 67-79.
- Demailly, L. (1994). Compétence et transformation des groupes professionnels. Dans F. Minet, M. Parlier & S. de Witte (dir.), *La compétence, mythe, construction ou réalité ?* (p. 71-89). Paris, L'Harmattan.
- Dubar, C. (2001). La construction sociale de l'insertion professionnelle. *Éducation et sociétés*, 7(1), 23-36.
- Falcoz, M., et Walter, E. (2009). Être salarié dans un club sportif : une posture problématique. *Formation Emploi*, 108, 25-37.
- Ferry, O. (2016). Le rapport à l'avenir des étudiants français. *OVE-Infos*, 32.
- Kabla-Langlois, I., Rosenwald, F. (dir.) (2018). *Repères et références statistiques. Enseignements, formation, recherche*. Paris, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, [en ligne] : <https://www.education.gouv.fr/cid57096/reperes-et-references-statistiques.html>.

- Knobé, S., Schorlé-Stefan, C. (2012). De l'infortune au CAPEPS à l'entrée dans la fonction publique : analyse de logiques d'insertion professionnelle. *Revue européenne de management du sport*, 35, 17-28.
- Mahlaoui, S. (dir.) (2015). L'articulation des démarches quantitative et qualitative pour analyser le travail : mythe ou réalité ? Marseille, Céreq, coll. « Relief » (n° 52).
- Marsault, C., Pichot, L. & Pierre, J. (2016). Le temps de travail atypique des éducateurs sportifs : entre contrainte et ressource identitaire. *Formation Emploi*, 134, 89-105.
- Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI) (2018). Inscription des nouveaux bacheliers entrant en première année à l'université en 2018-2019. *Note flash*, 20, novembre, [en ligne] : http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2018/56/2/NF_1eres_inscriptions_nvxbach_univ_2018_final_1036562.pdf.
- Monchatre, S. (2010). Déconstruire la compétence pour comprendre la production des qualifications. *Revue ¿ Interrogations ?*, 10, [en ligne] : <http://www.revue-interrogations.org/Deconstruire-la-competence-pour>.
- Pollien, A. (2010). Faire une pause ou bifurquer ? Essai de typologie des trajectoires de formation. *Éducation & Sociétés*, 26, 123-143.
- Vergnies, J.-F., & Giret, J.-F. (dir.) (2015). L'essor des compétences non-académiques. *Formation Emploi*, 130.